Redressement judiciaire de la verrerie Duralex : trois repreneurs potentiels se sont manifestés, la date limite de dépôt des dossiers a été repoussée

Le tribunal de commerce d'Orléans doit examiner les offres de reprises le 17 septembre.

lire plus tard | 20 commentaires

franceinfo avec AFP
France Télévisions

Publié le 07/08/2024 08:26
Temps de lecture : 5min

Des verres Duralex sont exposés sur le stand de l'entreprise au salon Made in France, le 7 novembre 2023. (BASTIEN OHIER / HANS LUCAS / AFP)

Les salariés de La Chapelle-Saint-Mesmin devront encore attendre avant de connaître leur destin. Trois dossiers de reprise pour la célèbre verrerie française Duralex ont été déposés auprès du tribunal de commerce d'Orléans jeudi 6 août, a annoncé l'administrateur judiciaire à l'AFP. Mais la date limite de dépôt des offres, initialement fixée à jeudi midi, "*a été prolongée jusqu'au 11 septembre*", selon la même source.

Les noms des candidats à la reprise n'a pas été dévoilé par l'administrateur judiciaire. Selon les informations de France Inter, l'un des aspirants repreneurs est Cédric Menton, cofondateur de la start-up Happytore (marque de substitut végétaux à la viande), qui a déjà racheté Tupperware France en 2025. Le groupe Carlesimo, spécialisé dans la fonderie, avait annoncé à plusieurs médias son intention de déposer une offre durant l'été, mais le groupe basé dans la Loire n'a pas répondu aux sollicitations de l'AFP jeudi. Le tribunal de commerce d'Orléans doit examiner les offres lors d'une audience le 17 septembre.

Duralex, fondée en 1945, a été reprise par ses salariés en 2024 sous la forme d'une coopérative, avant d'être à nouveau placée en redressement judiciaire le 1er juin. Célèbre pour ses verres résistants incassables, l'entreprise, qui compte 243 employés, subit son cinquième redressement judiciaire en un peu plus de 20 ans.

20 commentaires partager

Vous pouvez désormais **privilégier l'affichage des articles de Franceinfo** dans les résultats de recherche Google. Comment ça marche ?

ajouter comme source préférée

Sur le même thème

"L'histoire est en train de traîner" : ces vous explique les enjeux de la laboriseuse entrée en Bourse de Shein

"C'est vraiment important, parce qu'on ne peut pas intervenir en hiver" : l'été, saison des grands travaux pour les entreprises

Lutte contre les incendies : des avions d'assosion bientôt transformés en bombardiers d'eau

Après les incendies en Gironde, les mesures du gouvernement jugées utiles mais encore insuffisantes par les entreprises

"Le compte n'y est pas" : le secteur des entreprises sur la réserve après les annonces de Sébastien Lecornu sur les incendies en Gironde

L'info à 18h30
Tous les soirs, reviens l'essentiel de l'actualité
Tous les jours.

s'inscrire à la newsletter

les mots-clés associés à cet article

Entreprises | Eco / Conso

contenus sponsorisés

Découvrez l'application franceinfo

Toute l'actu en direct et en continu, où et quand vous voulez.

- Sauvegardez vos articles à lire plus tard
- Recevez les alertes uniquement sur ce qui vous intéresse

Télécharger l'application

:toute l'actu dès 7h30

Votre adresse e-mail

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail pour vous adresser la newsletter "L'actu à 7h30". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment. Pour cela, et pour connaître nos pratiques en matière de gestion des données personnelles et l'exercice de vos droits, reportez-vous aux conditions légalement applicables à l'utilisation des posts de suivi et de liens tracants. En savoir plus

Notre politique de confidentialité

le live
direct tv
direct radio

Retrouvez aussi

La météo
Les jeux

Politique de confidentialité
CGU et mentions légales
Gérer mes traceurs
Plan du site
Plan du site recherche
Qui sommes-nous ?
Nous contacter
Accessibilité partiellement conforme
Charte déontologique
Charte du Live
Annonceur aussi
Devenir annonceur
Recrutement